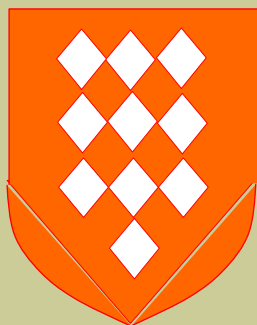


Novembre 2011

N° 302



BULLETIN MUNICIPAL MARPENT

MAIRIE de MARPENT:

Téléphone : 03 27 39 63 41

E-MAIL: marpent@wanadoo.fr Site Internet <http://www.marpent.fr>

EDITORIAL

Le 18 octobre, le Conseil d'école concernait pour la première fois les deux écoles, maternelle (115 enfants) et primaire (189 enfants), partageant désormais le même directeur, Monsieur Eric Painchart.

Rappelons que le Conseil d'école réunit les enseignants, les 8 représentants élus des parents d'élèves et les élus de la commission des écoles ainsi que la Déléguée Départementale de l'Education Nationale (Mme Nicol).

La municipalité a augmenté le nombre d'heures de son intervenant en éducation physique et sportive dans le cadre d'une convention avec la Fédération d'Athlétisme et mis à disposition l'un de ses agents pour l'initiation à l'informatique, suite à la suppression du poste d'Assistant d'Education.

Enfin, la question de la sécurité aux abords de l'école a fait consensus : l'incivisme de certains automobilistes qui stationnent où bon leur semble est inacceptable et contraint le bus à des manœuvres dangereuses.

Devant cette situation navrante, il a été décidé de sceller des plots pour interdire le stationnement sauvage et d'installer un sens interdit aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Le Conseil s'est achevé par le calendrier des animations pour lequel la municipalité a financé une sortie au cinéma (« la guerre des boutons ») et programmé, comme chaque année, la visite du père Noël et le spectacle de Noël avec la société Pois de Senteur.

Enfin, les parents peuvent désormais faire leur marché chaque mardi matin en allant conduire ou rechercher les enfants à l'école puisque plusieurs commerçants ont répondu à l'appel de notre collègue, Jacquy Vandekerckhove.

Comité de lecture:

JM Allain, PJ Dufour,
C Lavielle, JC Debail ,
H Nicol , F Bernard ,
P Leblanc , B Legros ,
P Verplaeste ,M Casset
J Vandekerckhove

Dans ce numéro :

EDITO	P 1
LA VIE DE LA MAIRIE	P 2
LES BREVES	P 4
CONSEIL MUNICIPAL	P 6
ACTIVITES SPORTIVES	P 8
LA VIE ASSOCIATIVE	P 10
ESPACE HABITANTS	P 11
HISTOIRE LOCALE	P 11
BARBUSSE ET SON PARC	P 12
FONDERIE FONTAINE	P 14
PHOTOS	P 15
FEUILLET MAISONS ILLUMINEES	

Votre Maire,
Jean-Marie ALLAIN

**LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL SE JOIGNENT À MOI POUR
VOUS SOUHAITER DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

LA VIE DE LA MAIRIE

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1^{er} juillet 1995 et le 31 décembre 1995**, doivent se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui, faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduite ou encore de s'engager dans l'armée.

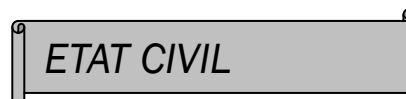
Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et ceci environ 9 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

NAISSANCES

KHANNOUS Sarah	5 octobre 2011
LEPREUX Léo	7 octobre 2011
MEULENYZER Lucas	28 octobre 2011
BELLEVAL Geoffrey	2 novembre 2011
MOLLE Léo	6 novembre 2011



MARIAGES

MARCHE Yves	LELARGE Dominique	13 août 2011
DANVIN Alan	TAVARES Audrey	27 août 2011
TISS Noureddine	HALOUL Aïcha	3 septembre 2011
VILBAS Julien	NOWAK Karine	10 septembre 2011



DECES

MARECHAL Jacques	16 septembre 2011	Né en 1928
ANSEL Marguerite	20 octobre 2011	Née en 1922
MOLLE Pierre	23 octobre 2011	Né en 1937
HOEBANCKX Gérard	24 octobre 2011	Né en 1951

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du maire se déroulera

Le mardi 27 décembre 2011 à 18 heures.

dans la *salle des Fêtes*.

Programme :

18 h à 18 h 15 : photo-rama de l'année 2011.

18 h 15 : interventions des élus.

19 h : remise des trophées de l'année.

19 h 30 : dégustation des galettes et verre de l'amitié
avec Remise des prix des maisons illuminées.

Tous les marpentois sont conviés à cette manifestation.



ACCUEIL MAIRIE

Tous nos remerciements à Madame Marie-Nicole Lebrun qui a fait don d'une superbe plante verte pour le hall de la mairie.

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2011 (Mme Sylvie HORNAIN).

Pour se faire inscrire, il faut être muni d'une pièce d'identité et d'une pièce attestant une attache à la commune (quittance d'eau ou d'électricité par exemple).

Les tableaux rectificatifs aux listes électorales seront affichés à la mairie à partir du 10 janvier 2012.

LISTES ELECTORALES

Monsieur Marc Etienne, par ailleurs, Président de l'Harmonie communale et ancien conseiller municipal, a été désigné par le Sous-préfet délégué de l'administration pour siéger à la commission administrative chargée de procéder à la révision de la liste électorale de la commune.

LISTES ELECTORALES

La commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie en mairie, en présence de Mme Patricia Verplaetse, adjointe au maire, Mme Sylvie Hornain, agent municipal en charge de ce dossier, Messieurs Alain Verbrugge et Marc Etienne, désignés comme personnalités qualifiées.

Les personnes susceptibles d'être rayées des listes n'habitent plus sur la commune et reçoivent systématiquement un courrier à leur domicile pour les informer qu'ils peuvent contester, le cas échéant, cette radiation.

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis mai 2010, les modalités d'inscription au restaurant scolaire ont été modifiées.

Ainsi, l'article 4 du règlement intérieur (lu et signé par les parents) précise que:

"L'enfant, pour pouvoir accéder au restaurant scolaire doit avoir été préalablement inscrit.

Les inscriptions se font exclusivement en Mairie aux jours et heures indiqués sur un document remis aux parents..."

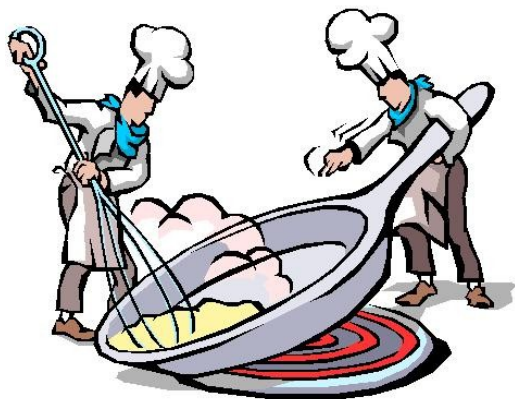
Cette réorganisation a été largement bien accueillie par les parents.

Et l'augmentation du nombre d'enfants (en moyenne 130 à ce jour) au restaurant le confirme.

Mais, depuis la rentrée de septembre, de plus en plus de parents ne respectent plus cette règle et viennent inscrire leur enfant en dehors des jours et horaires établis.

Cette dérive perturbant fortement le fonctionnement de ce service en faveur des enfants, nous vous informons que dorénavant:

Hormis quelques exceptions (pour raison professionnelle et sous réserve d'en être averti au préalable), aucune inscription ne sera enregistrée en dehors des jours et horaires fixés.



INSCRIPTIONS CANTINE

Prochaines dates d'inscription
pour le restaurant scolaire

Le 13 décembre 2011

Période du 03 au 20 janvier (11 repas)

Le 17 janvier 2012

Période du 23 janvier au 17 février (16 repas)

Le 14 février 2012

Période du 20 février au 30 mars (16 repas)

Le 27 mars 2012

Période du 2 avril au 11 mai (14 repas)

LES BREVES

BOIS DE CHAUFFAGE

Notre offre parue dans le précédent bulletin a suscité 14 réponses, trop au regard du stock disponible.

Nous avons donc procédé à un tirage au sort en présence de trois agents communaux et du maire.

Les trois « heureux gagnants » ont été M et Mme Decock Jérémy, M et Mme Blairon Jean-Marie et M et Mme Dindin Frédéric.

LA GUERRE DES BOUTONS

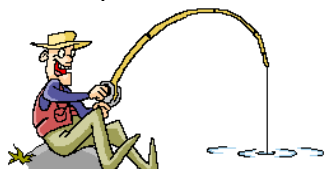
Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu assister à la projection du film « la nouvelle guerre des boutons ».

SALLE DES FETES

La municipalité a confié à l'association Accueil et Promotion le soin de refaire la peinture du hall d'entrée de la salle des fêtes.

L'équipe 100 % féminine a réalisé un remarquable travail, nous laissant au passage les fresques du moulin et du kiosque.

La même association est également missionnée pour refaire la peinture intérieure de l'église.



PROJET PECHE

Une réunion a eu lieu en mairie pour faire le point sur l'étude de la Fédération de Pêche sur le site de la peupleraie (face au kiosque, rive gauche).

L'Agence de l'Eau, le Conservatoire des sites et la société de Pêche de Marpent participaient à cette réunion.

A côté des espèces traditionnelles (brochets, gardons, carpes, tanches...), le diagnostic a révélé la présence dans la Sambre d'espèces vulnérables telles la bouvière ou encore le chabot. On trouve également la loche franche.

Le site compte également deux espèces de plantes protégées.

Il est prévu d'aménager une frayère à brochets et un parcours de pêche incluant une aire de stationnement et des pontons dont l'un sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

CABINET VETERINAIRE

Le maire a reçu le docteur Amandine HUCHETTE -FOUQUET qui a fait part de son intention d'ouvrir un cabinet vétérinaire rue Salengro.

C'est une bonne nouvelle pour notre commune.

PROJET COCCINELLE

La mairie n'ayant pas reçu de réponse de la DDTM (ex DDE) au terme des trois mois de la demande des travaux de la Foncière 29 (propriétaire), il s'agit d'un accord dit « tacite ».

Le maire a donc signé le 3 novembre l'autorisation de travaux et la transmise au propriétaire.

UNE ENTREPRISE MARPENTOISE A L'HONNEUR

La société de couverture Farineau vient de se classer au salon Batimat à Paris 2^e du premier prix spécial « santé prévention » qui récompense les petites et moyennes entreprises pour leur démarche innovante dans le domaine de la prévention des risques d'accidents du travail.

Avec toutes nos félicitations !

BAR A PATES

Le projet d'Aurélié Grébert a pris quelque retard mais le snack de spécialités italiennes (qui s'appellera le Tutti Gusto), 28 rue de la république, est toujours d'actualité.



NETTOYONS LA NATURE

Des enfants volontaires de l'école Fostier ont répondu à l'invitation de M Painchart, le directeur, pour organiser une demi-journée de ramassage des détritiques, sous le patronage des magasins LECLERC.

Encore merci aux enfants pour cette belle implication et aux parents ayant bien voulu se joindre à l'opération.

MARPENT FAIT VISITER SON PATRIMOINE

La section avesnoise de l'Ordre National du Mérite et celle des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, sur l'initiative de M Philippe Tabary, avaient choisi Marpent pour une découverte de son patrimoine préindustriel.

Sollicités par le Maire et, M et Mme Nicol, notre ami André HUART s'est chargé de la visite guidée du moulin et de l'église avant que les visiteurs ne se retrouvent en mairie pour un exposé complémentaire de M Huart et le verre de l'amitié.

HALTE GARDERIE

La halte garderie itinérante « les P'tits Loups » passe à Marpent le jeudi de 9 h à 12 h.

Il s'agit d'un mode de garde occasionnel pour les enfants âgés de 2 mois à 4 ans.

Information et Inscription auprès de Mme Françoise Moriamé à la Maison des Marpinioux (près de l'école)

Les jours scolaires le matin entre 7 h 30 et 8 h 30 et le soir entre 16 h 30 et 17 h 30.

REPAS A DOMICILE

Pour bénéficier du service de repas à domicile ou tout simplement s'informer sur ce service, les personnes âgées ou handicapées intéressées sont invitées à se rapprocher de Mme Strobbe, en mairie.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

La municipalité remercie les riverains de la rue des Frères Roucheau qui ont accepté de ne pas stationner leur véhicule le mardi matin de manière à permettre aux commerçants d'installer leurs étals.

Remerciements également aux automobilistes qui, le temps d'une matinée, laissent le marché occuper le parking de la salle des Fêtes.

VENTE DE PIZZAS

Elmo Pizza, le vendeur de pizzas présent sur le marché chaque mardi matin, est également présent centre bourg à Marpent tous les jeudis de 17 h à 21 heures.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale de Marpent vous propose une escapade au pays du livre .

Nous avons l'honneur de vous convier dans notre univers, cette invitation est valable pour chacun d'entre vous.

Lectrices ,lecteurs nous vous promettons ,convivialité ,échanges ,voyages et rêves.

Ne perdez pas de temps, la bibliothèque est accessible à tous .

Ce n'est pas un scoop ,mais faites que cela en soit le commérage le plus en vogue de Marpent.

Nous comptons sur vous, venez nombreux .

HORAIRES : Mercredi 15h - 17h , Samedi 10h - 12h

TARIFS : Adulte 0,50 cent par livre, Enfant 0,20 cent par livre

ADRESSE : située entre l'ancienne école des garçons et l'église , Marpent 59 164.

Nouveautés:

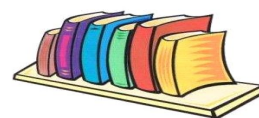
* Daniel Cario " Les amants de l'opale "

* Ariane Bois " Le monde d'Hannah "

* Daphne Kalotav "Un papillon sous la neige "

* Guillaume Musso "l'appel de l'ange " , " les vies " et bien d'autres encore ...

Lire...quel plaisir!



L'équipe tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la diffusion de cet article dans le bulletin municipal de Marpent .

Nous profitons également pour remercier Maryse Michiels, qui a pris la décision de nous quitter après 16 ans de bénévolat nous lui adressons toute notre amitié et une bonne continuation.

Nous espérons te voir souvent malgré ton départ ! 😊



FLASH INFO !!!

Avis à tous les Marpinioux: bientôt Noël, pour cette occasion ,viens chercher ton coloriage et dès que tu l'auras terminé viens exposer ton œuvre sur le mur de la bibliothèque municipale de Marpent, spécialement réservé à cet effet. Nous t'attendons avec grande impatience.

Cordialement, l'équipe de la bibliothèque.

ESMERALDA ET TOUTE L'ÉQUIPE

COMPTE- RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2011

CREATION D'UN COMPTE-EPARGNE TEMPS

Délibération reportée dans l'attente d'une réponse écrite du Comité Technique Paritaire.



MODIFICATIONS BUDGETAIRES

M.Christian Lavielle, délégué aux finances, fait voter un transfert de crédit de 25 000 € du chapitre 6615 (réserves) vers les chapitres 61,62,63,64 et 65 afin d'ajuster nos dépenses réelles au budget prévisionnel 2011.

FRAIS REMBOURSABLES AUX AGENTS

Le Conseil vote le remboursement de frais de repas à deux agents partis en formation pour la future bibliothèque et sur la base des tarifs de remboursement de la fonction publique.

BONS D'ACHAT

Après intervention de Mme Monique Nicol, le conseil vote les bons d'achat pour les agents à l'occasion de la Saint-Eloi (30 euros par agent) et approuve également la proposition de Mme Jacqueline Loire, d'offrir des bons d'achat pour les 18 participants aux maisons fleuries, représentant au total une dépense de 900 €.

ETUDE SUR L'ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Le conseil vote le principe d'un avenant au contrat afin de permettre le paiement au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

UVJM : Le conseil vote la subvention 2011 d'un montant de 2800 € à l'UVJM (Union Vélocipédique Jeumont Marpent).

ACCUEIL DE LOISIRS PETITES VACANCES

Sur proposition de M Pascal Leblanc, le conseil vote les tarifs et les recrutements d'encadrants pour l'accueil de loisirs « petites vacances », pour la période allant de septembre 2011 à fin juin 2012.

RECRUTEMENT D'UN AGENT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Le maire rappelle que sur les deux départs dans les services administratifs (un adjoint administratif et un rédacteur), la commune, grâce à des permutations en interne et à la formation, n'a finalement remplacé qu'un agent sur les deux et sous contrat de service civique. Ce contrat arrivant à son terme et l'agent ayant donné entière satisfaction, le conseil vote le recrutement de cet agent au poste d'adjoint administratif resté vacant.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil mandate le maire pour déposer une demande de subvention auprès de la Communauté d'agglomération pour les travaux de la bibliothèque et du moulin.

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Le conseil vote la vente d'une parcelle de deux ares pour 1500 euros, sous réserve que l'acheteur prenne à sa charge les frais de géomètre et de notaire.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

L'étude en cours sur l'aménagement du centre-bourg, présentée par M.Frédéric Bernard, complétée par l'étude sur l'accessibilité obligatoire des bâtiments communaux, a permis d'engager une réflexion depuis plusieurs mois sur la réorganisation future des services au public qui entraînera sur une période de cinq ans au moins, des travaux très lourds et obligatoires (estimés à ce jour à 600 000 euros).

MOTION

Le conseil vote une motion envoyée par M.Bernard Baudoux, maire d'Aulnoye-Aymeries pour que soient rétablis les 7 allers- retours quotidiens Maubeuge-Aulnoye-Paris, dans les conditions et tarifs actuels.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Vous souhaitez participer aux commissions municipales trimestrielles.

Il suffit, pour recevoir l'invitation, de se signaler en mairie en précisant le nom de la commission choisie : culture et patrimoine, logement et urbanisme, travaux, voirie, sports, action sociale.

RAPPORTS DE L'AGGLO CONSULTABLES EN MAIRIE (voir M. Pierre-Jean DUFOUR)

-Le rapport 2010 relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

- Le rapport 2010 sur le prix et la qualité du service public assainissement.

L'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS) est, rappelons le, formée de 22 communes pour une population de 101 000 habitants.

La collecte dite « en porte à porte », l'élimination des déchets ménagers et le recyclage des autres déchets triés sont assurés par cette dernière en lieu et place des communes qui la composent.

Voici quelques chiffres (Année 2010) relatifs à ce service:

Bacs roulants mis en place sur le territoire de l'Agglo:

83 000 (41 000 ordures ménagères, 42 000 déchets recyclables)

Tonnages collectés:

- Ordures ménagères : 27 443 tonnes
- Déchets recyclables: 5 901 tonnes
- Verre : 3 520 tonnes
- Déchets verts: 3 364 tonnes
- Encombrants: 3 021 tonnes



Savez-vous ce que deviennent les matériaux que vous déposez dans le bac de tri sélectif ?

- les boîtes métalliques sont recyclées dans des blocs moteurs
- Les boîtes alu sont recyclées dans des semelles de fer à repasser
- Les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés dans les tuyaux PVC

Pierre-Jean DUFOUR (Sources AMVS)

COLIS DES ANCIENS

Distribution à la salle des Fêtes

Le vendredi 16 décembre de 10h à 16h sans interruption.

Les personnes handicapées ne pouvant se déplacer, peuvent téléphoner en mairie au 03 27 39 63 41.

Les colis sont pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Se munir de l'invitation qui sera remise dans votre boîte aux lettres.



Commission sports et activités sportives

Tous les sujets évoqués dans ces pages ont fait l'objet de réflexions et de décisions lors des réunions de la Commission Sports et Activités Sportives.

Ouvertes à tous, et notamment aux représentants des associations sportives, elles permettent une revue d'ensemble des problèmes rencontrés dans l'exercice de leur activité et d'y apporter des solutions.

Merci pour votre précieuse implication et collaboration.

Acquisitions et travaux.

* Vestiaires des féminines du stade des Cheminots et de la salle de sport.

Des bancs porte-sacs et porte-chaussures ont été installés dans les deux vestiaires de la salle de sport et dans le vestiaire des féminines au stade des Cheminots.

* Stade du Bel Air.

Un projet d'implantation d'un pare-ballons est à l'étude. Il sera installé derrière le but donnant sur le futur EHPAD dont les travaux sont maintenant bien engagés.

Il permettra de limiter au maximum les intrusions sur le chantier lors des rencontres de football pour aller récupérer les ballons.

Si le temps le permet, ce projet se concrétisera en début d'année.

* Salle de sport.

Le solin entre les boxes des associations et le bâtiment principal donne des signes de fatigue occasionnant des infiltrations d'eau et des dégâts matériels.

Une consultation est lancée afin qu'un couvreur remédie à ce problème dans les plus brefs délais.

* Stade des Cheminots.

Des travaux de réparations, d'embellissement et de sécurisation du site sont en cours de réalisation par les membres du FC MARPEM en collaboration avec la municipalité qui assure la logistique.

Merci à l'équipe de Pascal COTTEAUX, pour leur investissement bénévole.

De son côté, l'entreprise SAMBRE ELEC a procédé à la mise en conformité du réseau électrique des trois garages par un renforcement de l'ampérage et le remplacement des équipements usagés.

Vandalisme.

Nous avons eu la désagréable surprise de constater la disparition de la tuyauterie (cuivre) des sanitaires du stade des Cheminots. Un acte intolérable de plus dans la longue liste des dégradations subies par la Municipalité pour tous ces équipements.

La Municipalité rappelle aux utilisateurs des équipements quelques règles incontournables lorsqu'ils quittent les lieux :

1. Eteindre les locaux,
2. Ralentir le chauffage tout en veillant à le mettre en hors gel,
3. Fermer toutes les portes et grilles.

Par ailleurs, tout acte de vandalisme fait maintenant et automatiquement l'objet d'une plainte. Une action qui porte ses fruits puisque plusieurs individus ont déjà été confondus et condamnés à réparer les préjudices.



Course cycliste et foulées du moulin.

Les deux premières éditions de la course cycliste n'ont pas convaincu, course excentrée par rapport à la fête, faible affluence et circuit trop long ne rendent pas cette course attractive.

Les organisateurs de la fête de Mon Moulin souhaiteraient une manifestation sportive plus au cœur de la fête avec l'organisation des foulées du moulin.

Jean-Pierre DELAIQUE Président de l'UVJM, n'est pas opposé à déplacer la course le samedi 2 juin lors de la ducasse.

Une étude est en cours afin de vérifier la faisabilité du projet, le circuit proposé sous la forme d'un critérium nécessitant des autorisations.

Autre piste, si nous rencontrons des difficultés, organiser un critérium le samedi précédent la foire en octobre (non débattue).

Le 13 juillet prochain se dérouleront donc les premières FOULEES DU MOULIN ouvertes à tous.

Frédéric BROUTIN, président de MSL, travaille actuellement sur l'aspect sportif du projet. Les circuits présentés lors de la dernière réunion ayant recueilli l'approbation des présents.

Toutes les informations utiles et particulièrement les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dans les prochains mois.

ATTENTION :

Votre participation à ces foulées est subordonnée à la production d'un certificat médical à l'inscription, que vous soyez ou non titulaire d'une licence sportive à jour pour un autre sport.

N'omettez donc pas de le réclamer à votre médecin.



Information.

La Municipalité relaie cette information concernant un dispositif à l'initiative du Conseil Général du Nord relatif à la mise à disposition pour chaque élève de troisième mais aussi en IMpro, ITEP, classe relais, apprentissage... d'un chéquier totalement gratuit d'une valeur totale de 50.00 €.

Conditions d'obtention du chéquier :

- habiter le département,
- être né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1997.

Ces chèques pourront être utilisés auprès de partenaires associatifs, sportifs, culturels et de loisirs.

La liste des adhérents est accessible sur le site <http://jeunesennord.cg59.fr>, rubrique « tes sorties ».

Vous pouvez contacter Monsieur Gwenaël LANSIAUX au 03-59-73-93-92

ou par mail : gwenael.lansiaux@cg.59.fr.

Calendrier.

Samedi 3 décembre 2011, Assemblée Générale des signaleurs JEUMONT – MARPENT à la salle d'honneur en Mairie

Dimanche 11 décembre 2011, Assemblée Générale des CYCLO-RANDONNEURS à la salle d'honneur en Mairie

Samedi 17 décembre 2011 17h00 LOTO DU FC MARPENT.

Samedi 25 février 2012, salle des fêtes, repas dansant du FC MARPENT.

Vous avez des annonces ou des résultats à communiquer, n'hésitez pas à les transmettre par mail à l'adresse suivante :

icdebail@hotmail.fr

C'est avec plaisir que nous les insérerons dans nos bulletins municipaux.

LA VIE ASSOCIATIVE

TIR AUX ARMES PREHISTORIQUES

Comme l'an passé, mais avec cette fois le soleil, le club des archers a organisé une manche du championnat européen de tir aux armes préhistoriques.

Les participants venaient parfois de loin : Région Parisienne, Alsace, Jura mais aussi Belgique et Allemagne comme ce photjournaliste professionnel, Werner Pleil qui avait parcouru 670 kms pour être à Marpent, avec sa tenue en peau de bête sauvage, fabriquée par lui-même tout comme ses nombreuses armes tranchantes en os, en silex ou en bronze.

LES ARCHERS ACCUEILLENENT NOTRE DEPUTEE

Quelques semaines plus tard, les archers, en présence du maire et du premier-adjoint, ont reçu Mme Christine Marin, députée du Nord, accompagnée de son assistante parlementaire Eve Danells, pour la remercier de la subvention de 1000 € attribuée sur son enveloppe parlementaire.

OPERATION BRIOCHES DES PAPILLONS BLANCS

Sur la commune, 280 brioches ont été échangées contre un don brut de 1257,25 €

CONCOURS DE BELOTE

41 équipes engagées pour le désormais traditionnel concours des « d'joueux d'cartes ».

La finale a vu la victoire, dans un climat très « fair play » des hautmontois Véronique et Jean-François HORGNIES face aux maubeugeois Dominique MAILLARD et Patrick BIENVONOT.

Les gagnants, se sont vus remettre un bon d'achats de 400 €, les seconds un bon d'achat de 200 euros.

COMITE DES ANCIENS
Le comité fera
son Assemblée Générale
Le 10 DECEMBRE 2011
À 10H salle d'Honneur
à Marpent

L'ASSOCIATION « La Joie de la Famille » de Marpent

Organise à la salle des Fêtes

UNE GRANDE BOURSE D'HIVER AUX JOUETS EXTERIEURS, JOUETS, LIVRES, CD, JEUX VIDEOS, ARTICLES CADEAUX, ARTICLES DE SPORTS, ARTICLES DE VETEMENTS de 0 à 16 ans, ARTICLES DE PUERICULTURE, CHAUSSURES..

Les 6, 7 et 8 DECEMBRE 2011

MARCHE DE NOEL Organisé par les Amis du Moulin

MARPENT SALLE DES FETES

3 et 4 DECEMBRE 2011

Nombreux exposants Entrée gratuite



FETES DE NOEL

Comme chaque année, le Père Noël est invité par l'école maternelle le vendredi 16 décembre pour écouter les chansons des enfants et faire une photo avec eux.

Nous lui avons demandé de prévoir un cadeau par enfant.

Le jeudi 15 décembre, spectacle de la Compagnie Pois de Senteur « Nicolas, le chocolat ».

Séance maternelle à 14 h 30 et primaire à 15 h 30.

Le Père Noël sera également là pour distribuer ses friandises à la fin du spectacle,



ESPACE DES HABITANTS

Il y a des personnes qui se plaignent des chats qui pourtant ne dérangent personne et qui sont pour la plupart abandonnés. Les miens sont renfermés depuis des mois pour ne pas créer d'histoire, par contre, ces mêmes personnes se permettent d'installer une caméra filmant un chemin public du côté garage rue Delbreil, bafouant ainsi toutes les lois régissant la vidéosurveillance ainsi que la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

(rue Delbreil) _____

Nous constatons que les travaux entrepris rue Victor Hugo n'ont pas permis le placement de « dos d'âne ». Nous reformulons donc notre demande. Pourriez-vous, s'il vous plait, y remédier car les excès de vitesse sont fréquents (Rue V Hugo) .

La demande a déjà été faite auprès du Conseil Général puisque la voie est départementale. Le Conseil Général ne souhaite pas réaliser des dos d'âne en dehors des zones 30 pour des raisons de sécurité et de nuisance sonore, sans régler le problème de la vitesse.

Ajoutons que les excès de vitesse concernant toutes les rues, il faudrait alors mettre des « dos d'âne » partout.

Nous demandons aux services de police de procéder à des contrôles de vitesse dans cette rue et dans d'autres.



Ce coupon réponse peut être remis dans la boîte à idées dans le hall d'entrée de la mairie

Ou déposé à l'accueil.

NOM-PRENOM: _____

ADRESSE: _____

Questions/Suggestions:

HISTOIRE LOCALE

La société des Aciéries et Ateliers de Construction de Marpent offrait des récompenses à ses jeunes apprentis inscrits à l'Ecole d'Apprentissage.

Tout apprenti qui obtenait une moyenne trimestrielle de 12/20 recevait gratuitement un pied à coulisse de 250 mm gradué au 1/20ème de mm.

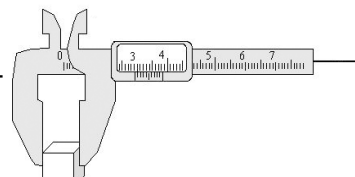
Tout apprenti qui obtenait une moyenne trimestrielle de 12 à 12,99 se voyait par ailleurs offrir « un quart de costume de travail ,une moitié de costume pour une moyenne de 13 à 13,99, 3 /4 de costume pour une moyenne de 14 à 14,99 et le costume entier pour une moyenne égale ou supérieure à 15 ».

Les parties de costume restant en compte en fin d'année étaient reportées d'une année sur l'autre et, à son entrée en usine, étaient transformées en « crédits d'heures » pour l'attribution de costumes de travail.

De son côté, le Comité d'Entreprise payait les vacances des apprentis classés dans les 7 premiers en leur allouant, de surcroît, 5000 francs d'argent de poche.

Les autres apprentis, s'ils étaient de condition modeste et avaient fourni un travail suffisant, étaient également en vacances aux frais du CE (mais sans argent de poche).

(d'après le bulletin du CE de janvier 1959,
offert par M Gueffier, rue de la mairie, que nous remercions)



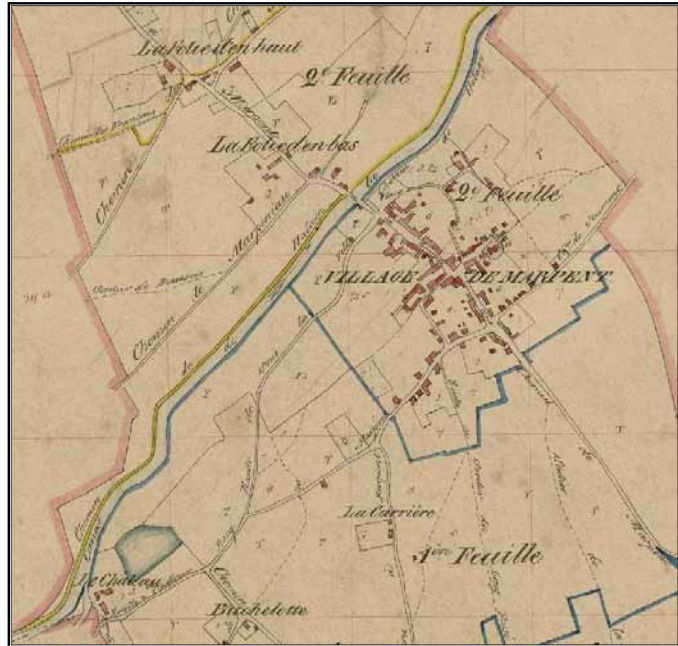
HISTOIRE LOCALE

Petite histoire de la rue Barbusse et de son parc

Cette rue longtemps appelée « Sous la Ville » permettait de rejoindre le chemin de Rocq à proximité du château de Marpent. Nous en retrouvons la trace dans le cadastre du Consulat de 1810. Probablement que ce nom date d'une époque lointaine en raison de la situation géographique de la rue. En effet le centre du village (la ville) se trouve sur une partie élevée du territoire et cette voie se situe dans une cuvette et souvent inondée lors des crues de la Sambre. La dernière inondation importante datant de 1993-94 en est une preuve.



Extrait du cadastre du Consulat de 1810 avec
« chemin dessous la ville »



Extrait du cadastre de 1845 où l'on distingue clairement
le chemin « Sous la ville » rejoignant le château de Marpent

LE PARC

Le parc Barbusse, situé dans la rue du même nom, était un terrain appartenant, à l'origine, aux usines HK Porter et précédemment à Baume-Marpent. Les arbres qui font l'attrait de ce lieu ont été plantés probablement en 1955, à la demande du directeur de l'époque, M. Fédi. Son idée était d'aménager ce terrain en parking arboré pour le personnel venant au travail avec son propre véhicule. Effectivement, les autobus et les voitures stationnaient dans cet espace durant les années 60-70. La commune de Marpent achète le terrain et les bâtiments à M. Obein, alors propriétaire de l'époque, en 1990, pour une superficie de 1 ha 14 a environ. Pour l'anecdote : M. Obein avait souhaité que le parc soit nommé « Square Charles de Gaulle », mais la municipalité ne donna pas suite à cette demande. Les locaux sont actuellement les ateliers municipaux. Au début, le parc est aménagé de quelques bancs, puis des travaux sont entrepris avec l'implantation de jeux pour enfants en 1996 (budget 187 650 Fr). En 1998, de nouveaux éléments s'ajoutent aux existants et ce jusqu'en 2000.

Les aménagements devenus obsolètes, il était nécessaire de repenser les équipements de ce lieu pour la plus grande joie des enfants et des promeneurs.

Voici donc, un parc totalement nouveau et toujours avec ses arbres qui en font le charme.

Le parc avec ses premiers équipements
installés en 1996



**Mars 1956**

Les arbres fraîchement plantés ont les pieds dans l'eau suite aux inondations exceptionnelles de cette année.

**Décembre 1993**

37 ans après, probablement l'inondation la plus importante du 20^{ème} siècle à Marpent. Entretemps, le barrage du Val Joly a permis de réguler les crues et d'éviter ces problèmes.

Henri Barbusse

Il faut évoquer, également, la vie de l'homme dont la rue porte le nom.

Henri Barbusse est né le 17 mai 1873 à Asnières. Il est issu d'une famille protestante d'origine cévenole dans un hameau d'Anduze, près d'Alès (hameau Les Barbusses). Il débute sa carrière comme attaché de presse dans un ministère puis devient journaliste en tant que critique littéraire et théâtrale. Il est, également poète et nouvelliste (l'Echo de Paris et Le Matin) puis rédacteur en chef de la revue **Je sais tout** et directeur littéraire des **Publications Lafitte**, puis des **Publications Hachette**. Il collabore aussi à diverses revues pacifistes. Il publie son premier recueil de poèmes « Les pleureuses » en 1895, puis deux romans « Les suppliants » en 1903 et « L'enfer » en 1908.

Lors de la première guerre, il s'engage au 231^{ème} régiment de ligne. Réformé après 22 mois de service, il reçoit deux citations. Son expérience de la guerre lui fait publier « Le feu » en 1916, livre dont il est récompensé par le prix Goncourt. Le réalisme avec lequel il relate le journal d'une escouade soulève la protestation du public de l'arrière mais en contrepartie l'enthousiasme de ses camarades de combat.

En 1917, Henri Barbusse fonde avec Paul Vaillant-Couturier, Raymond Lefèvre et Georges Bruyère, l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC).

En 1919, il fonde l'organisation internationale d'intellectuels pour un monde plus juste et sans guerre : le Mouvement et la Revue.

Henri Barbusse participe à la campagne de soutien pour Sacco et Vanzetti en 1921. Il adhère au Parti Communiste Français en 1923 et voue une grande admiration pour la révolution russe.

En avril 1926 il devient directeur littéraire du journal l'Humanité. En 1927, il effectue son premier voyage en URSS à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la révolution, puis crée l'association « Les Amis de l'URSS » avec Francis Jourdain. En mars 1932, l'association des écrivains révolutionnaires (A.E.A.R) est fondée par Henri Barbusse, Vaillant-Couturier, Louis Aragon, André Malraux et Paul Nizan.

En 1935, il publie « Staline » (Un nouveau monde à travers un homme) qu'il considère comme un grand homme. Le 16 juillet de la même année, il assiste au 16^{ème} congrès de l'International Communiste. Le 22 août, il tombe malade et entre à l'hôpital du Kremlin et décède le 30 août d'une pneumonie. Selon l'écrivain Arkadi Valsberg, il serait mort empoisonné, sur l'ordre de Staline.

Son corps repose au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

André HUART

DE LA FONDERIE AU PROJET DE QUARTIER DE LA FRATERNITE

Le chantier sur le site de l'ancienne fonderie Fontaine est déjà bien engagé.

Rappelons que c'est suite aux interventions en 2001 du maire de Marpent auprès du syndic que ce terrain, en friche depuis la fin des années 70, fut vendu aux enchères et racheté (et les bâtiments démolis) par un particulier.

En 2007, un investisseur privé (Bouygues Immobilier) rachète le terrain pour y réaliser sous forme de VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) une opération d'urbanisme composée de 68 logements (dont un béguinage de 24 logements) et d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de 84 places.

L'intérêt du projet est indéniable:

- Localisation non loin de la gare
- Reconversion d'une friche industrielle
- Offre de logements diversifiée

Toute l'opération est composée de bâtiments BBC (Bâtiments Basse Consommation, soit moins de 50 kw / an et par m2).



Mais la réalisation du quartier est conditionnée par l'autorisation d'ouvrir l'EHPAD dont le projet est présenté à Lille le 15 mai 2009 devant le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-sociale par le maire de Marpent et Mme Karine Mercier, de Médica France, futur gestionnaire de l'établissement. L'avis est favorable et enclenche l'autorisation d'ouverture par le Préfet et le Président du Conseil Général.

L'EHPAD comprendra 88 places (dont 4 places en accueil de jour)

L'établissement sera acheté et géré par Médica - France, 2^e gestionnaire d'établissements privés en France (il en gère 174 dont 3 dans le Nord) qui emploiera 42 équivalents temps plein.

Coût : 12 millions d'Euros TTC

Prix de journée : 54 € / jour pour l'hébergement (c'est le tarif moyen des établissements du secteur, public ou privé) + 4 à 13 € pour la dépendance selon le degré de dépendance, soit entre 58 et 67 €. La personne hébergée, selon ses ressources et son degré de dépendance, percevra l'allocation logement et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

LES LOGEMENTS seront rachetés et gérés par Partenord.

Côté Marpent : 84 places pour l'EHPAD + 15 logements individuels locatifs du béguinage + 12 locatifs individuels familiaux dont 4 accession (PSLA)

...

Côté Jeumont : 16 locatifs en petit collectif + 9 logements individuels locatifs du béguinage + 16 locatifs individuels familiaux dont 8 accession (PSLA)...



L'agglomération apporte de son côté une aide pour le logement social et 310 000 € correspondant au réseau d'assainissement de ces mêmes logements.

Le projet a évolué au fur et à mesure des réunions, Bouygues acceptant les demandes des communes de Jeumont et Marpent (refus d'une voie en impasse, localisation de l'EHPAD, localisation du béguinage) dont le partenariat s'est révélé décisif pour la concrétisation de cette opération.

Pourquoi le quartier de la fraternité ?

Les volontés municipales respectives, c'est d'inscrire ce projet dans une logique s'appuyant tout-à-la-fois sur le cadre de vie du quartier, sur la diversité de l'offre de logements, des générations, culturelle et sociale.

Et que ce site, autrefois lieu de la fraternité ouvrière, devienne le lieu de la fraternité citoyenne et incarne au-delà de l'entente amicale (et fraternelle entre les deux communes) le bien vivre ensemble.



DELBREIL: Le projet avance



ECOLE:
NETTOYONS LA NATURE



MARPINIAUX (AMVS)



HALLOWEEN : MARPINIOUX



MAISONS FLEURIES



NOUVEAUX HABITANTS



FOIRE D'AUTOMNE



MARCHE HEBDOMADAIRE



PEINTURE : HALL D'ENTREE
SALLE DES FÊTES



ARCHERS: TIRS PREHISTORIQUES



VOYAGE DES SENIORS



TOUSSAINT : CARRE MILITAIRE